



6 Heures Roller de Colmar



REGLEMENT DE L'EPREUVE du 26 AOUT 2018

Préambule : Parcours de roller en équipes de 2 à 5 coureurs ou en solo, ouvert à tous, licenciés de la FFRS ou non licenciés (sous conditions) organisé par le Colmar Aurore Roller Skating Roller. Cette course se déroulera sur route fermée à la circulation dans l'espace environnant du parc des expositions de Colmar.

1) Inscriptions

LES PARTICIPANTS LICENCIÉS devront fournir la copie d'une licence de compétition sportive en cours de validité.

LES NON-LICENCIÉS devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du roller skating en compétition datant de moins de 12 mois.

POUR LES MINEURS : Une autorisation parentale sera obligatoirement exigée lors de l'inscription. (Pas de mineur en catégorie solo).

LES DROITS D'INSCRIPTIONS pour les dossiers complets sont les suivants :

Course	Reçue avant le 30 juin 2018	Reçue avant le 11 août 2018	Reçue après le 11 août 2018
Course Equipe 6H Equipe de 3 à 5 coureurs	50 €	60 €	70 €
Course Duo 6H Equipe de 2 coureurs	30 €	40 €	50 €
Course Solo 6H	20 €	30 €	40 €
Course 3H Equipe de 2 à 5 coureurs	20 €	30 €	40 €
Course enfants Equipe de 2 à 3 coureurs	Gratuit		

Date limite d'inscription : **Dossier reçu au plus tard par les organisateurs le mardi 21 août 2018.** Pas d'inscriptions sur place le jour de la course.

Préinscriptions sur le site : www.6hroller-colmar.com. Aucune inscription ne sera prise par téléphone, fax ou mail.

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail. Un dossier est constitué du formulaire complété, du règlement de droit d'inscription, d'une copie de la licence ou du certificat médical pour chaque coureur, ainsi que de l'autorisation parentale pour les mineurs. Si ces documents n'ont pas été transmis par avance, ils seront à remettre lors de la récupération des dossards. La validation de votre inscription ne peut se faire que lorsque le dossier est complet.

Le règlement des droits d'inscriptions est possible, en indiquant le nom de l'équipe concernée, par les modes suivants :

- chèque libellé à l'ordre de "Colmar Aurore Roller Skating"
- virement bancaire (RIB 10278 03200 00020672540 89 - IBAN : FR76 1027 8032 0000 0206 7254 089 - BIC : CMCIFR2A).

Tout engagement est ferme et définitif, il implique l'acceptation complète du règlement et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit, même sur présentation de certificat médical.

Le remboursement intégral est prévu en cas d'annulation lié à des problèmes d'autorisations administratives (du fait de l'organisateur).

Pour cette édition, le nombre de participants est limité à 100 équipes et 30 solos pour l'épreuve 6H, 20 équipes pour la course de 3H et 20 équipes pour l'épreuve enfants, ceci pour des raisons de sécurité.

Niveau de pratique minimale : Chaque participant doit savoir freiner et se diriger. Le juge arbitre se réserve le droit d'arrêter tout participant considéré comme dangereux pour les autres. (Ex : les réels débutants ayant moins de 15 à 20 heures de pratique) **VRAIS DEBUTANTS S'ABSTENIR.**

2) Equipes et Catégories

Composition des équipes :

Les équipes sont composées de 2 à 5 membres. Un concurrent ne peut appartenir qu'à une seule et même équipe. Par ailleurs, une fois validé à la pré-inscription, le nom d'équipe n'est plus modifiable.

Catégories de la course 6H : année 2005 et avant	Duo et Solo : 18 ans révolus à la date de l'épreuve	
♣ Equipe Homme	3 à 5 coureurs par équipe	
♣ Equipe Femme	3 à 5 coureurs par équipe	
♣ Equipe Mixte	3 à 5 coureurs par équipe	
♣ Equipe Duo (Mixte et Homme)	2 coureurs par équipe	
♣ Equipe Duo Femme	2 coureurs par équipe	
♣ Solo Homme		
♣ Solo Femme		
Catégorie de la course 3H des jeunes : année 2005 - 2006 - 2007 - 2008	2 à 5 coureurs par équipe	
Catégorie de la course 1H :	C'est le plus âgé qui détermine la catégorie	
♣ Equipe Petit	année 2011 - 2012 - 2013	2 à 3 coureurs par équipe
♣ Equipe Grand	année 2008 - 2009 - 2010	2 à 3 coureurs par équipe

Rôle du capitaine d'équipe : Chaque équipe doit désigner un capitaine. Il est le responsable de son équipe. Il est l'interlocuteur unique avec l'organisation.

3) Responsabilités

Les coureurs participent à la compétition sous leur entière responsabilité. Le niveau minimal en roller skating requis est : maîtriser des fondamentaux comme tourner, freiner, éviter un obstacle. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé, ou à une défaillance liée au matériel individuel.

Dans les passages difficiles (virages, descente), la priorité est à celui qui se trouve devant et la prudence incombe au coureur suiveur, les changements de direction inopinés étant interdits.

Les équipes pourront installer des stands aux endroits prévus à cet effet à condition de prévoir un lestage des installations efficace en cas de vent (piquetage dans le macadam interdit). Attention, par mesure de sécurité, le responsable du village roller pourra demander le démontage d'une tente ne répondant pas à cette obligation. Les véhicules motorisés ne sont pas autorisés dans la zone des stands.

4) La course des 6H et 3H

- Les équipes pourront retirer leurs puces et dossards dès 8h le jour de la course (au village roller au parc des expositions). Les équipes auront une zone de stand où les participants pourront déposer leur matériel sous leur entière responsabilité. Seuls les participants auront accès à cette zone.

- Les équipes s'engagent à passer le relais dans la zone délimitée à cet effet et dans le respect des règles de sécurité pour les autres concurrents.

- Aucun accompagnement de coureur ne sera autorisé sur le parcours.

Comportement : Tout participant pourra être disqualifié par le juge arbitre de course en cas d'incivilité ou de geste anti-sportif. Tout comportement jugé comme dangereux sera sanctionné.

Déroulement de l'épreuve :

- A partir de 8h00 : Remise des dossards et du témoin au secrétariat de course
- 9h00 : Ouverture d'une partie du circuit pour l'échauffement
- 9h30 : Appel des responsables d'équipes pour le briefing
- 9h40 : Tour de reconnaissance
- 10h00 : Départ de la course de 6H + Départ de la course de 3H des jeunes
- 13h00 : Arrivée de l'épreuve de 3H
- 14h00 : Départ de la course de 1H enfants
- 15h00 : Arrivée de l'épreuve de 1H
- 16h00 : Arrivée de l'épreuve de 6H
- 16h00/16h45 : Retours des dossards et puces au secrétariat de course
- 17h00 : Podium et remise des prix

Une pénalité de 1 tour sera attribuée à l'équipe dans les cas suivants :

- Participant contrôlé sans témoin (même les solos)
- Participant contrôlé sans casque : Il sera arrêté et rentrera à pied
- Remontée de la piste à l'envers suite au passage de témoin
- Passage de relais réalisé en dehors des limites de la zone de relais.

Classement : Diffusion du classement après validation par le jury sur site vers 17h et via le site internet : www.6hroller-colmar.com

Réclamation : Elle s'adresse au juge-arbitre dans l'heure qui suit la proclamation des résultats.

Juges arbitres : Le jury officiel est composé d'un juge-arbitre officiel dont le pouvoir de décision est sans appel. Il est assisté des juges de course. En cas de litige sur la partie sportive du règlement, seuls les juges de course sont habilités à formuler un avis.

Pour la fin de course :

- Pas de contrainte de relayeur unique les dix dernières minutes.
- Au signal de fin de course on termine son tour en franchissant la ligne d'arrivée.

5) La course enfants

Circuit d'une heure (14h - 15h) en relais de 2 à 3 participants. Réservée aux enfants en possession d'une licence de compétition sportive en cours de validité ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du roller skating et d'une autorisation parentale. Les dossards seront à récupérer de 8h à 12h. Le départ de la course est à 14h. L'organisation se réserve le droit d'avancer l'horaire de la course en fonction notamment des conditions météorologiques. Le comptage des tours se fera par chronométrage électronique (transpondeurs Chronelec agréé FFRS).

6) Système de chronométrage

Les puces seront remises aux équipes contre un chèque de caution de 60 € par puce lors du retrait des dossards. Celles-ci devront être placées à la cheville au-dessus du roller.

Chaque équipe disposera d'une puce électronique par coureurs inscrits.
Chaque solo disposera d'une seule puce électronique.

A la fin de l'épreuve, les puces devront être restituées aux organisateurs le plus rapidement possible dans le sachet fourni lors du retrait des dossards. Le chèque de caution sera alors rendu.

7) Divers

- Dossards :

Il y aura 1 dossard par participant qui sera accroché sur la cuisse droite de façon visible.

- Protections :

Pour la course 6H, le port du casque sera obligatoire et les protections fortement recommandées.

Pour la course 3H, le port du casque sera obligatoire ainsi que les protèges poignets. Les genouillères et coudières sont conseillées.

Pour la course 1H, le port du casque sera obligatoire ainsi que les genouillères et protèges poignets avec partie rigide tenant le poignet (norme CE). Les coudières sont conseillées.

Les protections ont pour fonction de vous protéger, nous vous recommandons de les garder même en dehors du circuit.

Les organisateurs se réservent le droit d'arrêter un participant qui ne sera pas apte à finir le circuit ou qui aura enfreint le règlement.

- Relais :

Tous les concurrents, y compris les solos, sont tenus de porter le témoin dès l'instant où ils sont sur le circuit. Les relais doivent être passés dans la zone prévue à cet effet.

- Fichier :

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, chaque participant déclare accepter de figurer sur un fichier informatique. Il peut exercer son droit d'accès et de rectification pour toute information le concernant et figurant sur ce fichier. L'organisateur s'engage à ne pas diffuser ce fichier. Du fait de l'acceptation du présent règlement, et conformément à l'article L 212-4 du Code de la Propriété Intellectuelle, chaque participant cède pour une durée illimitée et à titre gracieux au bénéfice de l'organisateur, les droits d'utilisation de son image saisie dans le cadre des activités de l'organisateur, aux fins de reproduction, par tout moyen et sur tout support connus ou inconnus à ce jour.

8) Longboard

Les longboards sont une nouvelle fois acceptés. Les longboards ne doivent pas avoir de moteur. Pour une bonne cohabitation, les paddels ne sont pas autorisés. Les skateurs peuvent se suivre de près, mais pas se toucher. Le nombre de participants dans cette catégorie est limité à 10 longboarders.

Comme pour les rollers, le port du casque est obligatoire. Les autres protections sont recommandées.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les organisateurs :

contact@6hroller-colmar.com

Des informations pratiques se trouvent sur le site de l'événement :

www.6hroller-colmar.com

Manifestation organisée par l'association Colmar Aurore Roller Skating

Siège social de l'association :

Colmar Aurore Roller Skating
32 A Au Werb
68000 COLMAR

